

# INVESTIR POUR RÉUSSIR

Perspectives sur le comportement  
du marché à court et à long terme



# Diversification = moins de risque

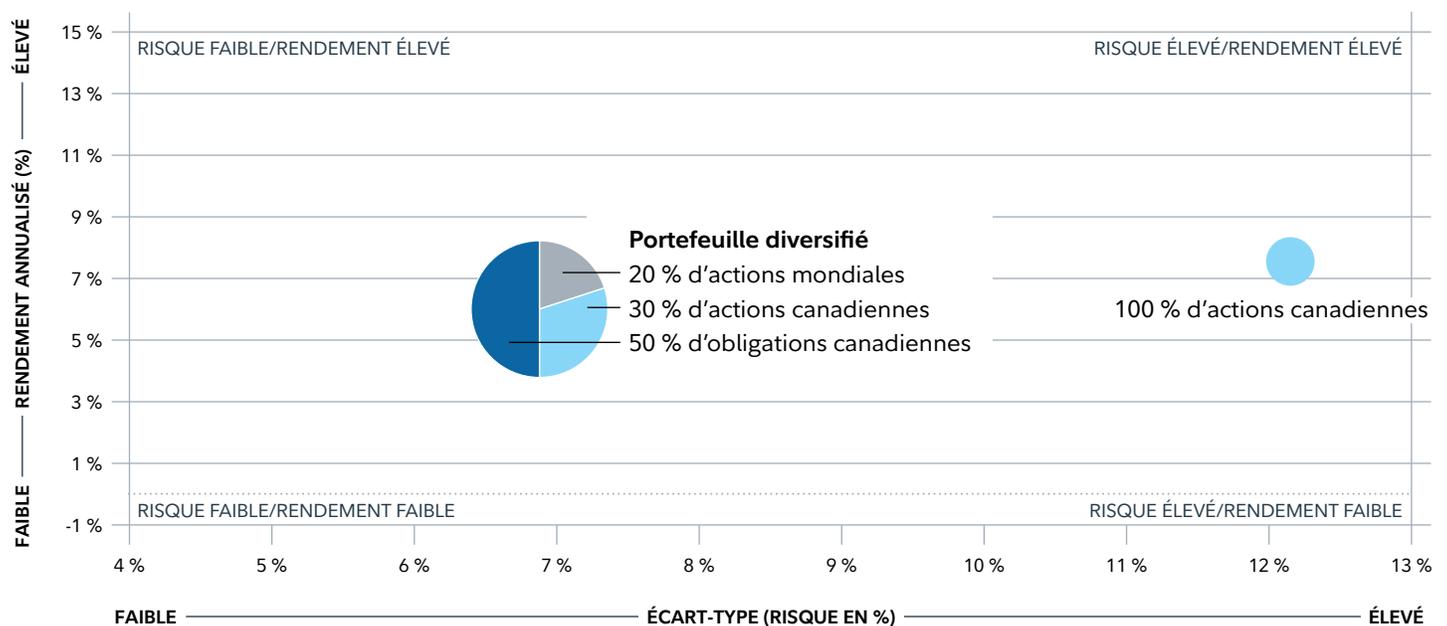
Quelle catégorie de titres comporte le degré de risque le plus élevé – les actions ou les obligations? La réponse : les deux comportent des risques si vous mettez tous vos œufs dans le même panier. Voilà pourquoi il importe de diversifier votre portefeuille en plaçant votre argent dans divers types de placements.

Les titres de participation, communément appelés actions, produisent généralement un rendement annuel moyen plus élevé que les obligations. Par contre, leur « écart-type » ou coefficient de risque est plus élevé, car leur valeur peut fluctuer considérablement.

Les obligations ont tendance à procurer un rendement moins élevé que les actions, mais leur cours est moins volatil.

Le tableau ci-dessous montre qu'en alliant actions et obligations, vous pouvez réduire le degré de risque de votre portefeuille, tout en augmentant son potentiel de croissance en vue d'atteindre vos objectifs de placement.

## Rapport risque/rendement sur 10 ans pour la période terminée le 31 décembre 2022



Source : Refinitiv. Période de 10 ans terminée le 31 décembre 2022. Le portefeuille d'actions canadiennes est représenté par l'indice composé S&P/TSX. Rendement annualisé : 7,7 %; écart-type : 12,1 %. Le portefeuille diversifié est représenté par l'indice MSCI Monde (actions mondiales) à 20 %, l'indice composé S&P/TSX (actions canadiennes) à 30 % et l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 50 %. Rendement annualisé : 5,8 %; écart-type : 6,9 %. Tous les indices sont basés sur le rendement total. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Tous les rendements sont exprimés en dollars canadiens.

Pour plus d'information, renseignez-vous auprès de votre conseiller ou visitez [fidelity.ca](https://www.fidelity.ca)



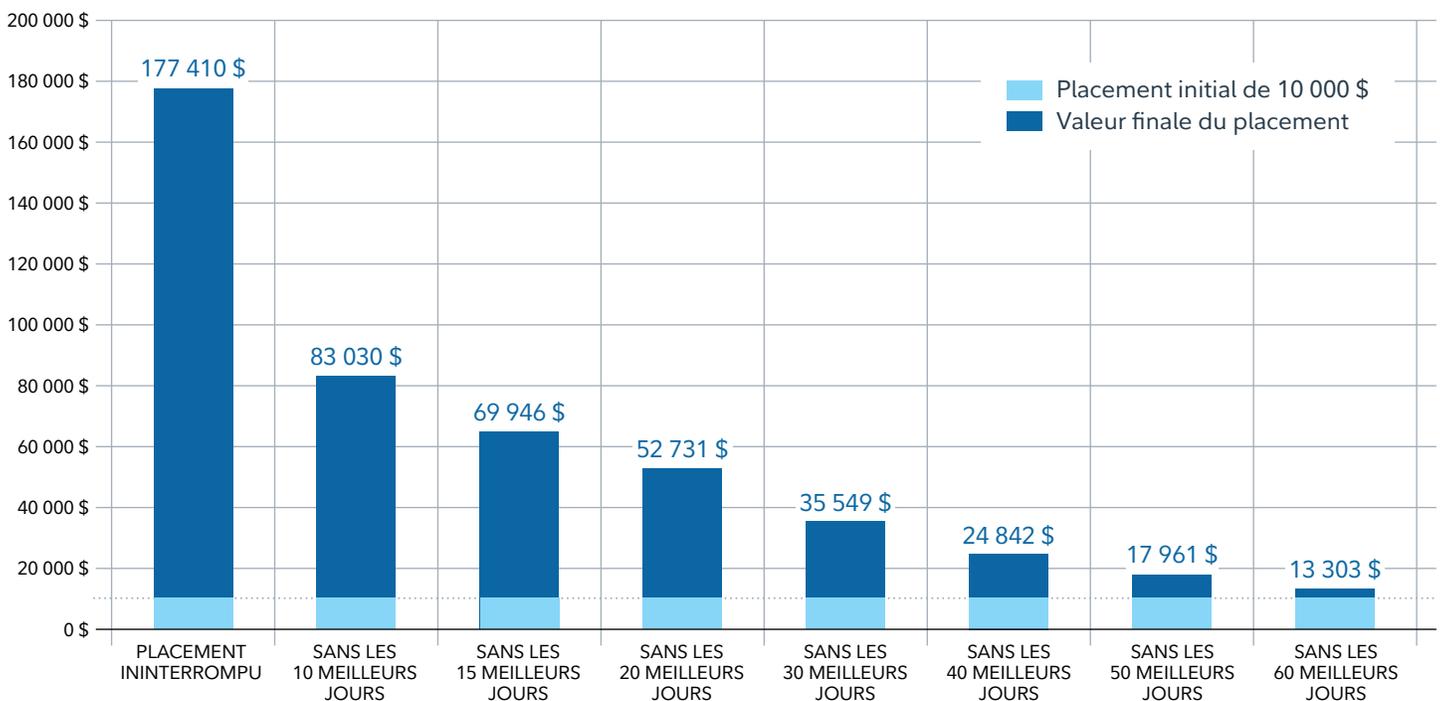
**Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges.** Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

# Des occasions à ne pas manquer

« Acheter à bas prix, vendre à prix fort. » Voilà la stratégie idéale à long terme. Or, sans boule de cristal, on peut facilement se tromper. Et les erreurs coûtent cher. Vous engagez des frais additionnels chaque fois que vous achetez ou vendez des titres, sans compter que vous risquez de rater les meilleurs moments des marchés. Une stratégie plus intéressante consiste à conserver ses placements.

## Rendements annualisés de l'indice composé S&P/TSX

Montant de 10 000 \$ investi du 1er janvier 1986 au 31 décembre 2022



Source : Refinitiv. Rendements totaux de l'indice composé S&P/TSX du 1er janvier 1986 au 31 décembre 2022. Le rendement passé n'est pas une garantie des résultats futurs. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

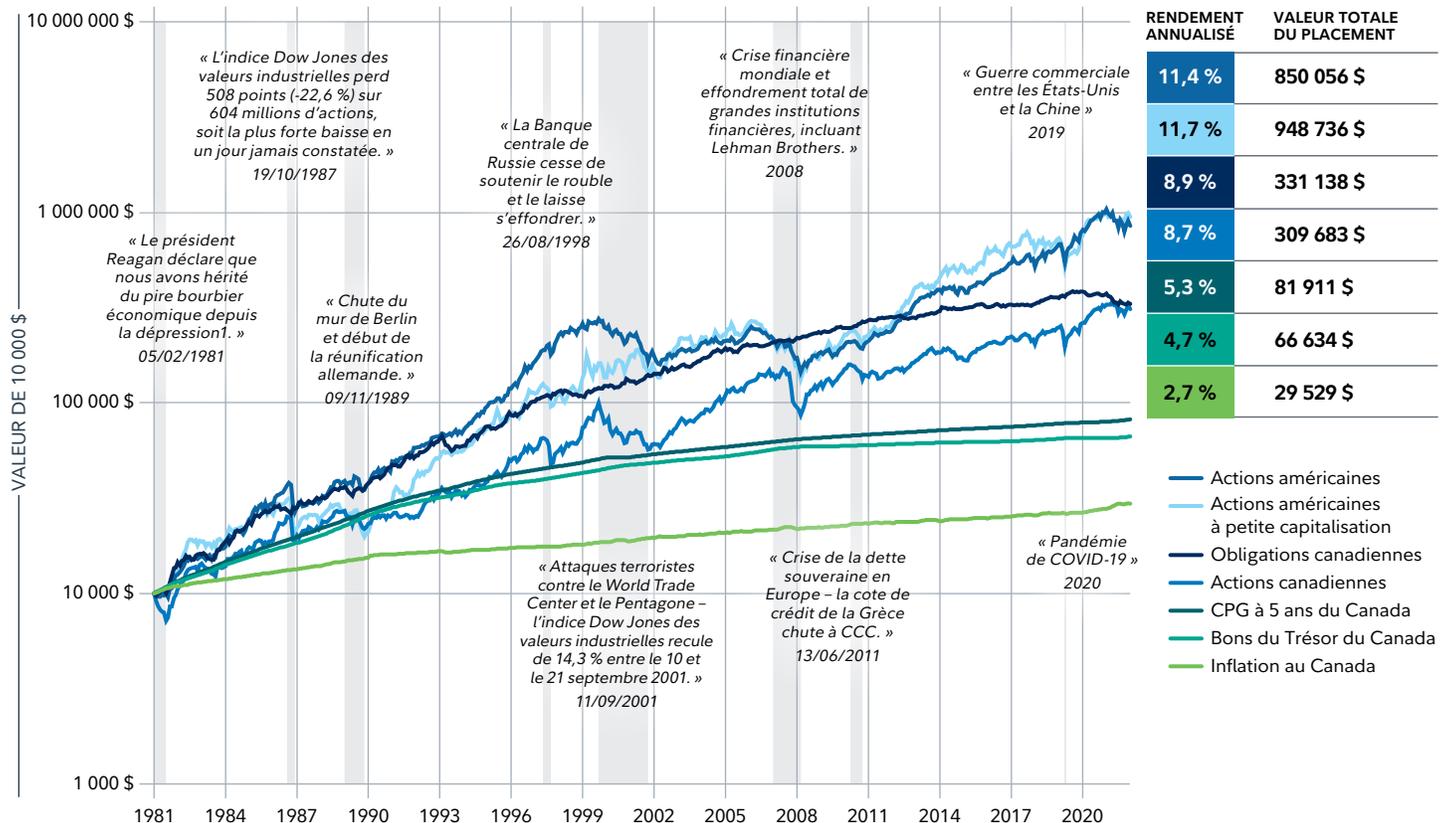
Pour plus d'information, renseignez-vous auprès de votre conseiller ou visitez [fidelity.ca](https://www.fidelity.ca)



**Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges.** Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

# Avoir une vue d'ensemble – Analyse de 41 ans de rendement

De nombreux événements ont influencé les marchés par le passé; cependant, à long terme, ces derniers se sont toujours relevés. Les investisseurs qui ont gardé le cap se sont enrichis et, comme vous pouvez le constater, plus longtemps ils ont conservé leurs placements, plus ils en ont tiré profit.



Du 31 décembre 1981 au 31 décembre 2022, inclusivement.

1 Discours à la nation du 5 février 1981 portant sur l'économie.

Le graphique représente une somme de 10 000 \$ investie dans des actions, des obligations et des liquidités (comme indiqué ci-dessus), et tient compte de l'inflation du 31 décembre 1981 au 31 décembre 2022. Le tableau ci-dessus sert à illustrer les effets de la capitalisation; il ne saurait refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit. Tous les rendements indiqués correspondent aux rendements totaux en dollars canadiens, au 31 décembre 2022. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Les indices ne font l'objet d'aucune gestion et n'ont aucuns frais de gestion ni aucune charge. Sources : Ibbotson Associates, DataStream, Groupe TSX, Banque du Canada, Service d'analyse monétaire et financière et Fidelity Investments Canada s.r.l. Indices utilisés : actions américaines à petite capitalisation – indice Ibbotson U.S. Small Stock; actions américaines – indice S&P 500 (\$ US); actions canadiennes – indice composé S&P/TSX; obligations canadiennes – indice des obligations universelles FTSE Canada; CPG à 5 ans du Canada – taux d'intérêt administrés des banques à charte; bons du Trésor du Canada – indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada; inflation – indice des prix à la consommation du Canada.

Pour plus d'information, renseignez-vous auprès de votre conseiller ou visitez [fidelity.ca](https://www.fidelity.ca)



**Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges.** Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

# Les répercussions d'un taux d'inflation élevé sur les placements « sûrs »

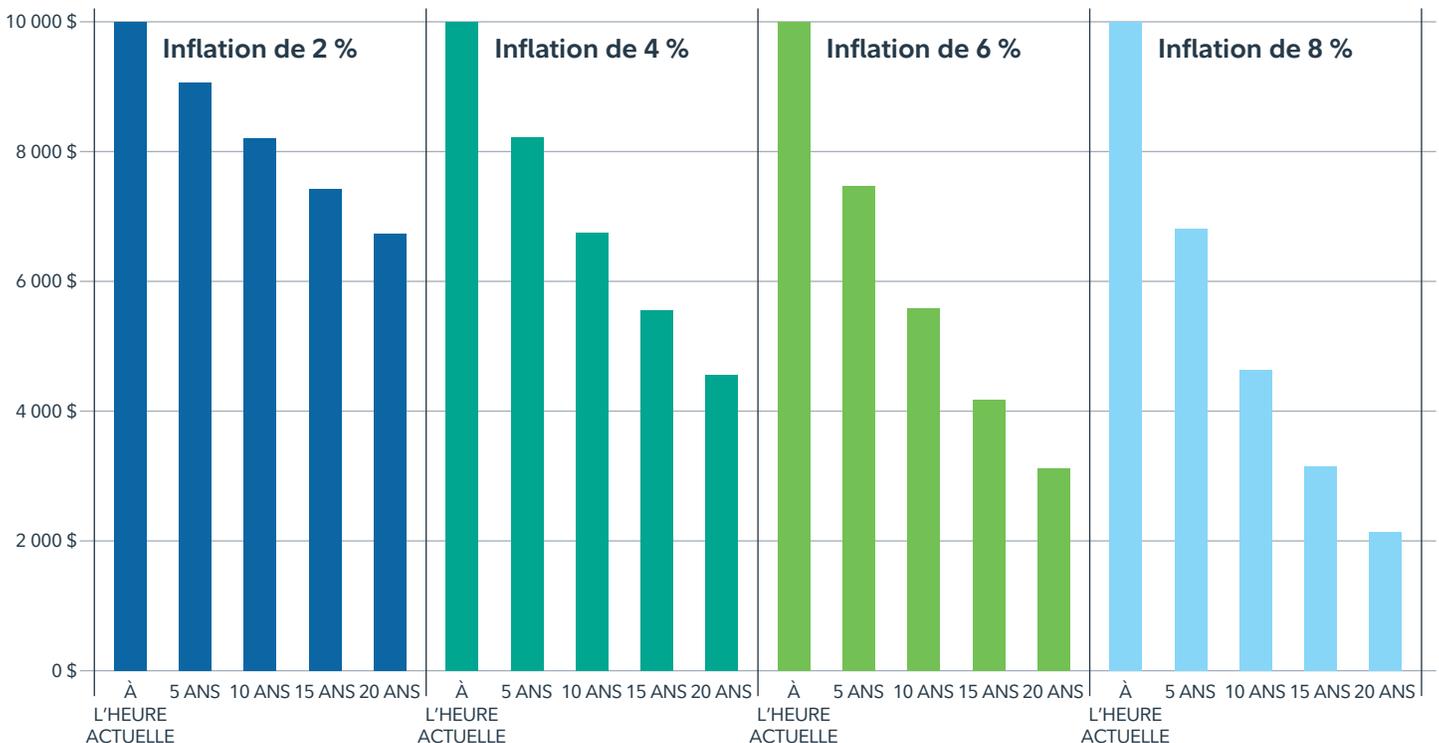
Au moment d'établir vos objectifs de placement, vous devez toujours tenir compte de l'inflation. La hausse marquée et soudaine de l'inflation au cours de la dernière année a beaucoup érodé la valeur des sommes investies dans des placements jugés « sûrs » par plusieurs.

Le risque d'inflation est l'une des raisons pour lesquelles les soi-disant placements « sûrs », tels que les CPG, pourraient ne pas être aussi « sûrs » qu'on pourrait le penser. Comme leur taux de rendement est souvent bas, à eux seuls, ils peuvent ne pas générer une plus-value suffisante pour vous permettre d'atteindre vos objectifs, si l'on tient compte de l'accroissement du coût de la vie.

Songez à diversifier votre portefeuille à l'aide d'actions pour contrer l'effet de l'inflation et bénéficier d'un potentiel de croissance supérieur.

## Érosion du pouvoir d'achat

Ce tableau illustre les effets de l'inflation sur un placement de 10 000 \$. Malgré un taux relativement faible de 2 %, cette somme correspond à un pouvoir d'achat de seulement 6 729 \$ après 20 ans.



Source : Fidelity Investments Canada s.r.i.

Pour plus d'information, renseignez-vous auprès de votre conseiller ou visitez [fidelity.ca](https://www.fidelity.ca)



**Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges.** Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Quand vient le temps d'investir, rares sont ceux qui osent s'aventurer en dehors du pays. Or, comme le Canada ne représente qu'environ 3 % de la capitalisation boursière mondiale, un investissement effectué uniquement sur le marché canadien limite à la fois les occasions de placement et la diversification.

En investissant à l'étranger, on s'expose à des risques additionnels, comme la fluctuation des devises, les bouleversements politiques et économiques ou la réglementation déficiente, mais on peut aussi en tirer des avantages, comme la croissance rapide des marchés et la présence d'entreprises bien établies.

Comme le montre le tableau ci-dessous, les marchés boursiers canadiens et étrangers ont tendance à évoluer de manières différentes. Ainsi, en investissant aux quatre coins du monde, votre portefeuille est plus équilibré et offre un meilleur potentiel de croissance.

## Rendement du marché canadien c. les marchés étrangers : de 2010 à 2022

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
PETITES CAP. CAN. : <b>35,2 %</b>	OBLIGATIONS CAN. : <b>9,7 %</b>	MARCHÉS ÉMERGENTS : <b>16,0 %</b>	PETITES CAP. AMÉR. : <b>48,1 %</b>	ACTIONS AMÉR. : <b>23,9 %</b>	ACTIONS AMÉR. : <b>21,6 %</b>	PETITES CAP. CAN. : <b>31,9 %</b>	MARCHÉS ÉMERGENTS : <b>28,7 %</b>	ACTIONS AMÉR. : <b>4,2 %</b>	ACTIONS AMÉR. : <b>24,8 %</b>	PETITES CAP. AMÉR. : <b>17,9 %</b>	ACTIONS AMÉR. : <b>27,6 %</b>	ACTIONS CAN. : <b>-5,8 %</b>	↑ MEILLEUR
PETITES CAP. AMÉR. : <b>20,2 %</b>	ACTIONS AMÉR. : <b>4,6 %</b>	ACTIONS ÉTRANGÈRES : <b>15,3 %</b>	ACTIONS AMÉR. : <b>41,3 %</b>	ACTIONS MONDIALES : <b>15,0 %</b>	ACTIONS MONDIALES : <b>19,5 %</b>	ACTIONS CAN. : <b>21,1 %</b>	ACTIONS ÉTRANGÈRES : <b>17,4 %</b>	OBLIGATIONS CAN. : <b>1,4 %</b>	ACTIONS CAN. : <b>22,9 %</b>	MARCHÉS ÉMERGENTS : <b>16,6 %</b>	ACTIONS CAN. : <b>25,1 %</b>	ACTIONS ÉTRANGÈRES : <b>-7,8 %</b>	
ACTIONS CAN. : <b>17,6 %</b>	PETITES CAP. AMÉR. : <b>-1,8 %</b>	ACTIONS MONDIALES : <b>14,0 %</b>	ACTIONS MONDIALES : <b>35,9 %</b>	PETITES CAP. AMÉR. : <b>14,3 %</b>	ACTIONS ÉTRANGÈRES : <b>19,5 %</b>	PETITES CAP. AMÉR. : <b>17,1 %</b>	ACTIONS MONDIALES : <b>15,0 %</b>	ACTIONS MONDIALES : <b>0,1 %</b>	ACTIONS MONDIALES : <b>21,9 %</b>	ACTIONS AMÉR. : <b>16,3 %</b>	PETITES CAP. CAN. : <b>22,9 %</b>	PETITES CAP. CAN. : <b>-11,4 %</b>	
MARCHÉS ÉMERGENTS : <b>13,0 %</b>	ACTIONS MONDIALES : <b>-2,7 %</b>	PETITES CAP. AMÉR. : <b>13,8 %</b>	ACTIONS ÉTRANGÈRES : <b>31,6 %</b>	ACTIONS CAN. : <b>10,6 %</b>	PETITES CAP. AMÉR. : <b>14,6 %</b>	ACTIONS AMÉR. : <b>8,1 %</b>	ACTIONS AMÉR. : <b>13,8 %</b>	PETITES CAP. AMÉR. : <b>-3,0 %</b>	PETITES CAP. AMÉR. : <b>19,2 %</b>	ACTIONS MONDIALES : <b>14,5 %</b>	ACTIONS MONDIALES : <b>21,3 %</b>	OBLIGATIONS CAN. : <b>-11,7 %</b>	↑
ACTIONS AMÉR. : <b>9,1 %</b>	ACTIONS CAN. : <b>-8,7 %</b>	ACTIONS AMÉR. : <b>13,4 %</b>	ACTIONS CAN. : <b>13,0 %</b>	OBLIGATIONS CAN. : <b>8,8 %</b>	OBLIGATIONS CAN. : <b>3,5 %</b>	MARCHÉS ÉMERGENTS : <b>7,7 %</b>	ACTIONS CAN. : <b>9,1 %</b>	ACTIONS ÉTRANGÈRES : <b>-5,6 %</b>	ACTIONS ÉTRANGÈRES : <b>16,5 %</b>	PETITES CAP. CAN. : <b>11,7 %</b>	PETITES CAP. AMÉR. : <b>13,8 %</b>	ACTIONS MONDIALES : <b>-11,8 %</b>	↑
OBLIGATIONS CAN. : <b>6,7 %</b>	ACTIONS ÉTRANGÈRES : <b>-9,5 %</b>	ACTIONS CAN. : <b>7,2 %</b>	MARCHÉS ÉMERGENTS : <b>4,3 %</b>	MARCHÉS ÉMERGENTS : <b>7,0 %</b>	MARCHÉS ÉMERGENTS : <b>2,4 %</b>	ACTIONS MONDIALES : <b>4,4 %</b>	PETITES CAP. AMÉR. : <b>7,1 %</b>	MARCHÉS ÉMERGENTS : <b>-6,5 %</b>	PETITES CAP. CAN. : <b>16,1 %</b>	OBLIGATIONS CAN. : <b>8,7 %</b>	ACTIONS ÉTRANGÈRES : <b>10,8 %</b>	ACTIONS AMÉR. : <b>-12,2 %</b>	↑
ACTIONS MONDIALES : <b>6,5 %</b>	PETITES CAP. CAN. : <b>-14,2 %</b>	OBLIGATIONS CAN. : <b>3,6 %</b>	PETITES CAP. CAN. : <b>4,3 %</b>	ACTIONS ÉTRANGÈRES : <b>4,1 %</b>	ACTIONS CAN. : <b>-8,3 %</b>	OBLIGATIONS CAN. : <b>1,7 %</b>	PETITES CAP. CAN. : <b>4,0 %</b>	ACTIONS CAN. : <b>-8,9 %</b>	MARCHÉS ÉMERGENTS : <b>12,9 %</b>	ACTIONS ÉTRANGÈRES : <b>6,4 %</b>	OBLIGATIONS CAN. : <b>-2,5 %</b>	MARCHÉS ÉMERGENTS : <b>-13,9 %</b>	↑
ACTIONS ÉTRANGÈRES : <b>2,6 %</b>	MARCHÉS ÉMERGENTS : <b>-16,2 %</b>	PETITES CAP. CAN. : <b>-0,5 %</b>	OBLIGATIONS CAN. : <b>-1,2 %</b>	PETITES CAP. CAN. : <b>-2,8 %</b>	PETITES CAP. CAN. : <b>-16,3 %</b>	ACTIONS ÉTRANGÈRES : <b>-2,0 %</b>	OBLIGATIONS CAN. : <b>2,5 %</b>	PETITES CAP. CAN. : <b>-20,3 %</b>	OBLIGATIONS CAN. : <b>6,9 %</b>	ACTIONS CAN. : <b>5,6 %</b>	MARCHÉS ÉMERGENTS : <b>-3,1 %</b>	PETITES CAP. AMÉR. : <b>-14,7 %</b>	↓ PIRE

Sources : Fidelity Management & Research Company et Refinitiv DataStream. Les rendements totaux sont exprimés en \$ CA. Remarque : Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Les rendements des différentes catégories d'actifs sont représentés comme suit : actions étrangères – indice MSCI EAEO; actions mondiales – indice MSCI Monde; actions des marchés émergents – indice MSCI Marchés émergents investissables; actions américaines – indice S&P 500; actions de petites capitalisations américaines – indice Russell 2000; actions canadiennes – indice composé S&P/TSX; actions de petites capitalisations canadiennes – indice mixte (pondéré) des actions à faible capitalisation BMO (rendement du cours); obligations canadiennes – indice des obligations universelles FTSE Canada. Au 31 décembre 2022.

Pour plus d'information, renseignez-vous auprès de votre conseiller ou visitez [fidelity.ca](https://www.fidelity.ca)



**Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges.** Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

# Le temps guérit tous les maux

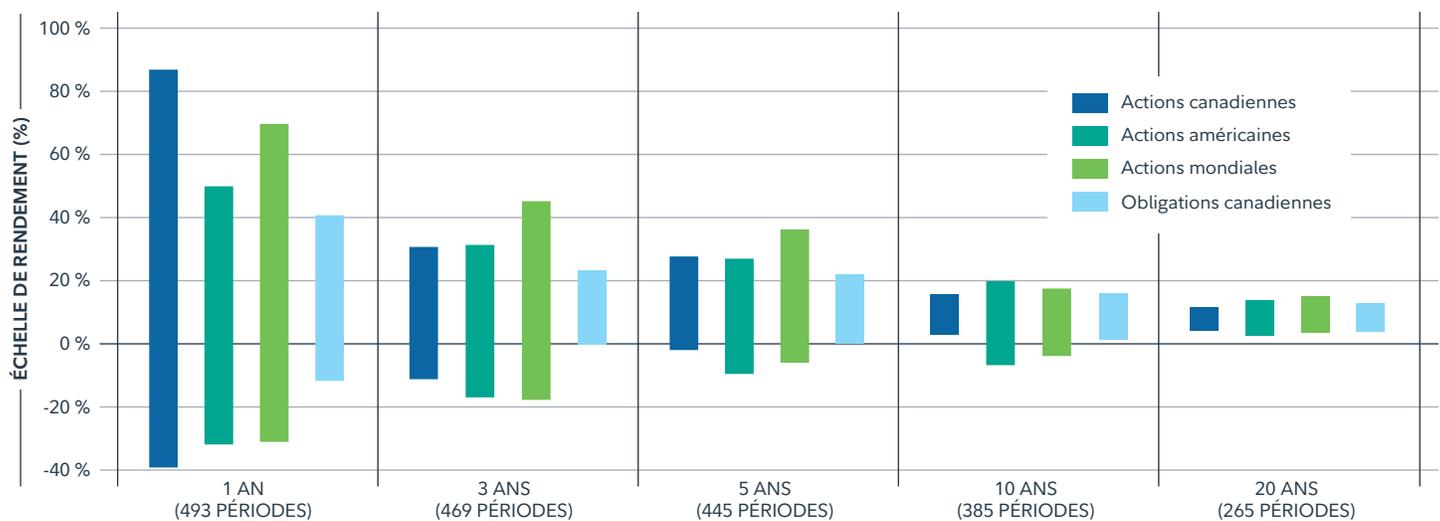
De nombreux investisseurs se méfient des fonds d’actions, craignant la volatilité. S’il est vrai qu’à court terme les actions peuvent monter en flèche ou dégringoler rapidement, au fil du temps, elles ont tendance à devenir moins volatiles, et ce, tout en conservant leur potentiel de croissance.

S’il est important d’être conscient du risque, il peut également être désavantageux d’être trop prudent. Les placements portant intérêt pourraient ne pas, à eux seuls, générer la croissance nécessaire pour vous permettre d’accumuler un pécule de retraite, surtout lorsqu’on tient compte de l’inflation.

En investissant au moins une partie de votre argent dans les actions, vous augmentez vos chances d’atteindre vos objectifs d’épargne. Aussi, plus vous avez de temps devant vous, moins la volatilité devrait être une préoccupation.

## Le temps réduit la volatilité du rendement

Comparaison des rendements les plus élevés et les plus faibles pour différentes périodes de placement de décembre 1980 à décembre 2022\*



\* Par exemple, les résultats d’une période de placement d’un an sont basés sur 493 périodes d’un an échantillonnées : déc. 1980 à déc. 1981... déc. 2021 à déc. 2022.

Source : Refinitiv. Indices utilisés : actions canadiennes – indice composé S&P/TSX; actions américaines – indice S&P 500; actions mondiales – indice MSCI Monde; obligations canadiennes – indice des obligations universelles FTSE Canada. Selon les rendements totaux mensuels (en \$ CA), sauf pour l’indice S&P 500. Le rendement passé n’est pas une garantie des résultats futurs. Les rendements des indices indiqués sont calculés d’après les rendements totaux mensuels en dollars canadiens (réinvestissement des dividendes inclus) de décembre 1980 à décembre 2022. Les périodes de trois, cinq, dix et vingt ans rendent compte du rendement annualisé. Il n’est pas possible d’investir directement dans un indice. Les rendements sont exprimés en \$ CA et tiennent compte du réinvestissement des dividendes. Au 31 déc. 2022.

Pour plus d’information, renseignez-vous auprès de votre conseiller ou visitez [fidelity.ca](https://www.fidelity.ca)



Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d’investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

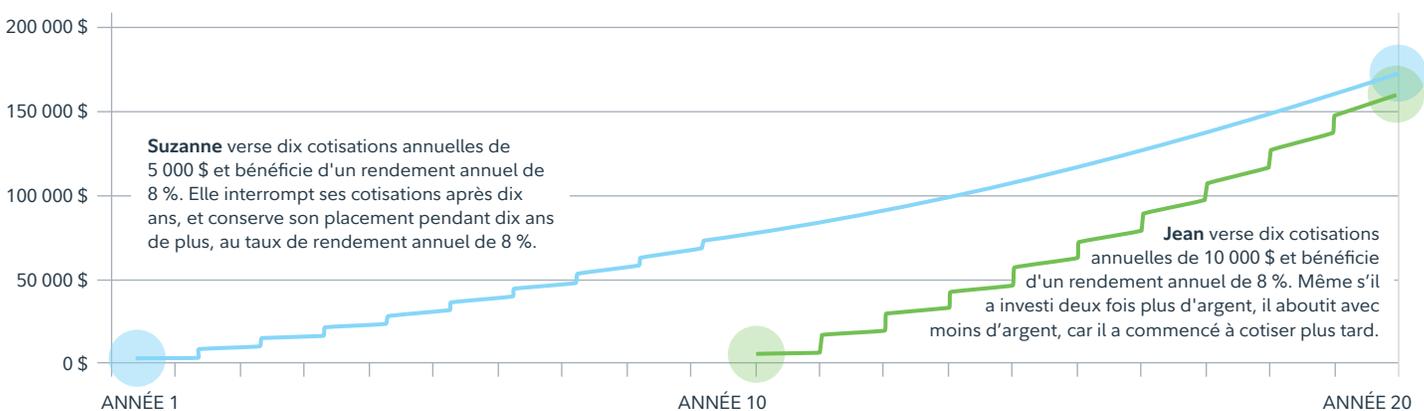
C'est facile de remettre à plus tard la décision d'investir. Souvent, les gens croient que s'ils n'ont pas assez d'argent à placer maintenant, ils devraient attendre d'en avoir davantage. Or, l'une des meilleures façons d'accumuler des capitaux est de commencer tôt, et ce, même si l'on ne peut cotiser qu'une somme négligeable.

Suzanne verse 10 cotisations annuelles de 5 000 \$ et bénéficie d'un rendement de 8 % chaque année. Elle interrompt ses cotisations après 10 ans, et conserve son placement pendant 10 ans de plus, au taux de rendement annuel de 8 %.

Jean verse 10 cotisations annuelles de 10 000 \$ et bénéficie d'un taux de rendement annuel de 8 %. Même s'il a investi deux fois plus d'argent que Suzanne, il aboutit avec moins d'argent qu'elle, car il a commencé à cotiser plus tard.

Donc, plus on investit tôt, plus le montant du capital a le temps de s'accroître et de bénéficier du pouvoir de la capitalisation.

## Le pouvoir de la capitalisation



	SUZANNE	JEAN
Nombre d'années de cotisation	10	10
Nombre d'années de placement	20	10
Montant total des cotisations	50 000 \$	100 000 \$
<b>Montant total à la fin de la période de placement</b>	<b>168 887 \$</b>	<b>156 455 \$</b>

Cet exemple suppose un rendement annuel de 8 % pendant les années du placement. Le taux de rendement présenté sert à illustrer les effets de la capitalisation; il ne saurait refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit.

Source : Fidelity Investments Canada s.r.l.

Pour plus d'information, renseignez-vous auprès de votre conseiller ou visitez [fidelity.ca](https://www.fidelity.ca)



**Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges.** Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

# Comprendre le rendement de vos placements

Le taux de rendement peut être calculé de deux façons : selon le **rendement pondéré en fonction du temps** et selon le **rendement pondéré en dollars**.

Ces deux méthodes sont valides, mais sont destinées à des applications différentes. Le taux de rendement pondéré en fonction du temps aide à évaluer le rendement d'un fonds ou les résultats d'un gestionnaire de portefeuille.

Le taux de rendement pondéré en dollars aide plutôt à évaluer le rendement global d'un compte en prenant en considération les activités propres au détenteur de compte, notamment ses cotisations et ses retraits.

À titre de gestionnaire de fonds de placement, Fidelity a recours à la méthodologie pondérée en fonction du temps lorsqu'elle déclare les rendements des fonds qu'elle gère.

## Comparaison entre le rendement pondéré en fonction du temps et celui pondéré en dollars

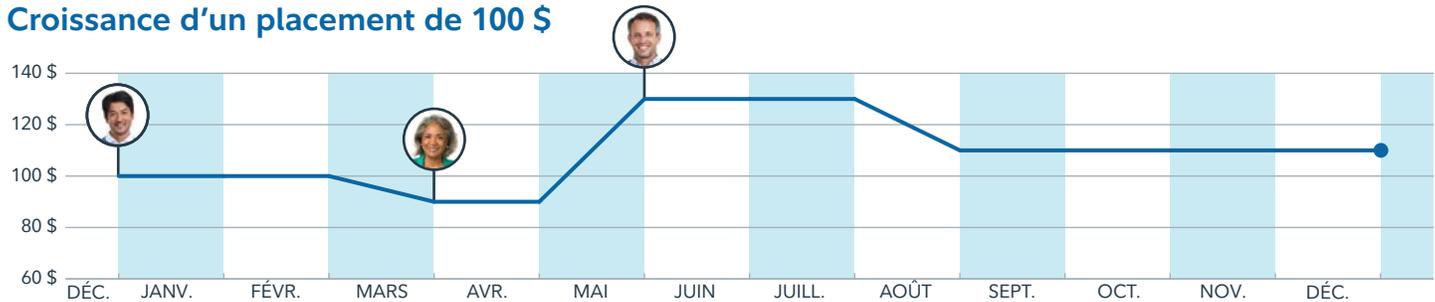
TYPE DE RENDEMENT :	CE QU'IL MESURE :	MEILLEURE MÉTHODE POUR :	PERMET DE RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES :
<b>Rendement des placements pondéré en fonction du temps</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le rendement des placements au cours d'une période donnée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer le rendement <b>d'un placement ou d'un gestionnaire de portefeuille en particulier</b></li> <li>Comparer deux placements différents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quelle a été la performance d'un placement au cours d'une période donnée?</li> <li>Quelle a été la performance du gestionnaire de portefeuille?</li> </ul>
<b>Taux de rendement personnel pondéré en dollars</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le rendement du compte, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>Tout changement dans la valeur du compte</li> <li>L'impact du montant et du moment des cotisations et des retraits</li> </ol> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer le rendement personnel en tenant compte de l'impact des cotisations et des retraits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quel a été <b>mon rendement personnel</b>, si je tiens compte de mes cotisations et de mes retraits au cours d'une période donnée?</li> </ul>

## Étude de cas : un même placement, trois différents rendements pondérés en dollars

Examinons l'exemple hypothétique suivant. Trois investisseurs, Thomas, Josée et Adam ont acheté des parts d'un fonds commun de placement (le « Fonds A »).

Au début de l'année, chaque part du Fonds A coûtait 10 \$. Leur prix a ensuite chuté avant d'augmenter, clôturant l'année à 11 \$. Le Fonds a obtenu un rendement de 10 % pour l'année.

### Croissance d'un placement de 100 \$



Comme l'illustre le tableau ci-dessous, le taux de rendement pondéré en fonction du temps des trois investisseurs est le même. Toutefois, le taux de rendement pondéré en dollars varie d'un investisseur à l'autre selon le montant de leurs cotisations et de leurs retraits, et le moment auquel ils les ont effectués.

**THOMAS**
**JOSÉE**
**ADAM**

<b>Placement initial</b>	100 \$	50 \$	20 \$
<b>Achats additionnels pendant l'année</b>	0 \$	50 \$ (le 31 mars)	80 \$ (le 31 mai)
<b>Montant total investi</b>	100 \$	100 \$	100 \$
<b>RENDEMENT DU PLACEMENT PONDÉRÉ EN FONCTION DU TEMPS</b>	10 %	10 %	10 %
<b>TAUX DE RENDEMENT PERSONNEL PONDÉRÉ EN DOLLARS</b>	10 %	19 %	-15 %
<b>VALEUR FINALE DU COMPTE</b> (rendement +/- flux de trésorerie)	110 \$	116 \$	90 \$

Le rendement pondéré en fonction du temps et le rendement pondéré en dollars sont deux façons de calculer le rendement d'un placement. Si vous voulez connaître le rendement de votre compte en tenant compte du moment et du montant de vos investissements, la méthode de calcul du taux de rendement pondéré en dollars est plus appropriée. Pour évaluer le rendement de votre placement ou les résultats de votre gestionnaire de portefeuille, sans tenir compte de vos activités, la meilleure méthode est celle du calcul du taux de rendement pondéré en fonction du temps.

Pour plus d'information, renseignez-vous auprès de votre conseiller ou visitez [fidelity.ca](https://www.fidelity.ca)



**Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges.** Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

# Comprendre les frais de souscription des fonds communs de placement

Lorsque vous achetez des parts d'un fonds commun de placement, il se peut que vous ayez à payer des honoraires (ou une commission) au professionnel des placements qui vous vend ces parts. Cette commission est aussi appelée frais de souscription ou d'acquisition.

- Vous payez des **frais de souscription initiaux (FSI)** lorsque vous investissez dans un fonds commun de placement.

## Les FSI sont payables au moment de l'achat.

- Vous et votre professionnel des placements négociez le montant que vous devez payer.
- Les frais se situent habituellement entre 0 % et 5 % du montant initial de votre placement.
- Les frais prélevés à l'acquisition diminuent le montant de votre placement initial. La société de fonds déduit les frais de souscription du montant que vous investissez et les verse à votre courtier (qui paie le conseiller) sous forme de commission.

Voici comment cela fonctionne :

Placement initial du client  
**10 000 \$**



Moyennant des **FSI de 1 %**, le conseiller reçoit des **honoraires de 100 \$**



Du montant initial, **9 900 \$** sont investis dans le fonds

Pour plus d'information, renseignez-vous auprès de votre conseiller ou visitez [fidelity.ca](https://www.fidelity.ca)



**Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges.** Veuillez lire le prospectus du fonds ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle des parts de série A (la seule série offerte avant le 10 octobre 2000), y compris les fluctuations de la valeur liquidative des parts et le réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et les autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Depuis le 10 janvier 2005, nous n'offrons plus à la vente les parts de série A selon l'option à frais de souscription initiaux (FSI). Nous avons créé la série B, soit la seule série offerte en vertu de l'option à FSI, et transféré les parts de série A à FSI existantes dans cette nouvelle série. Les frais de gestion de la série B sont inférieurs de 0,15 % à ceux de la série A. Les données sur le rendement de la série B comprennent le rendement réel des parts qui étaient offertes dans la série A à FSI.

# Comprendre le ratio des frais de gestion

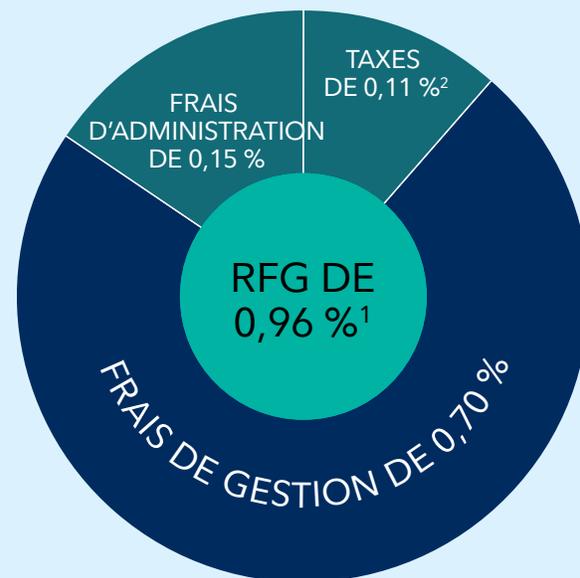
Quand vous investissez dans un fonds commun de placement à honoraires, sachez que tous ceux qui y investissent paient une part des frais liés à l'administration et à l'expertise requise pour la gestion du fonds. Ces frais sont désignés sous le nom de ratio des frais de gestion (RFG). Le RFG est perçu au niveau du fonds, ce qui signifie qu'il est déduit de l'actif du fonds avant le calcul du rendement. Voici quelques exemples des services et des charges pouvant être inclus dans le RFG.

## Votre société de fonds communs de placement

- Expertise professionnelle continue dans la gestion des portefeuilles
- Soutien à la recherche et à l'analyse
- Frais d'administration
- Frais de distribution
- Frais juridiques, d'audit et de garde
- Dépôts de documents auprès des commissions des valeurs mobilières provinciales
- Coûts réglementaires : préparation des états financiers, du prospectus simplifié et des aperçus du fonds
- Établissement des prix et tenue des registres
- Salaires des employés
- Coûts de marketing

Votre conseiller en placements peut vous offrir divers services et vous prodiguer les conseils dont vous avez besoin pour atteindre vos objectifs financiers.

## Un fonds équilibré typique



Vous pouvez généralement trouver le RFG sur le site Web de la société de fonds, dans les aperçus du fonds, ainsi que dans les rapports de la direction sur le rendement du fonds.

<sup>1</sup> Le RFG est annualisé et représente le total des frais de gestion, des frais d'administration fixes (le cas échéant), des autres frais d'exploitation et de la TVH du fonds.

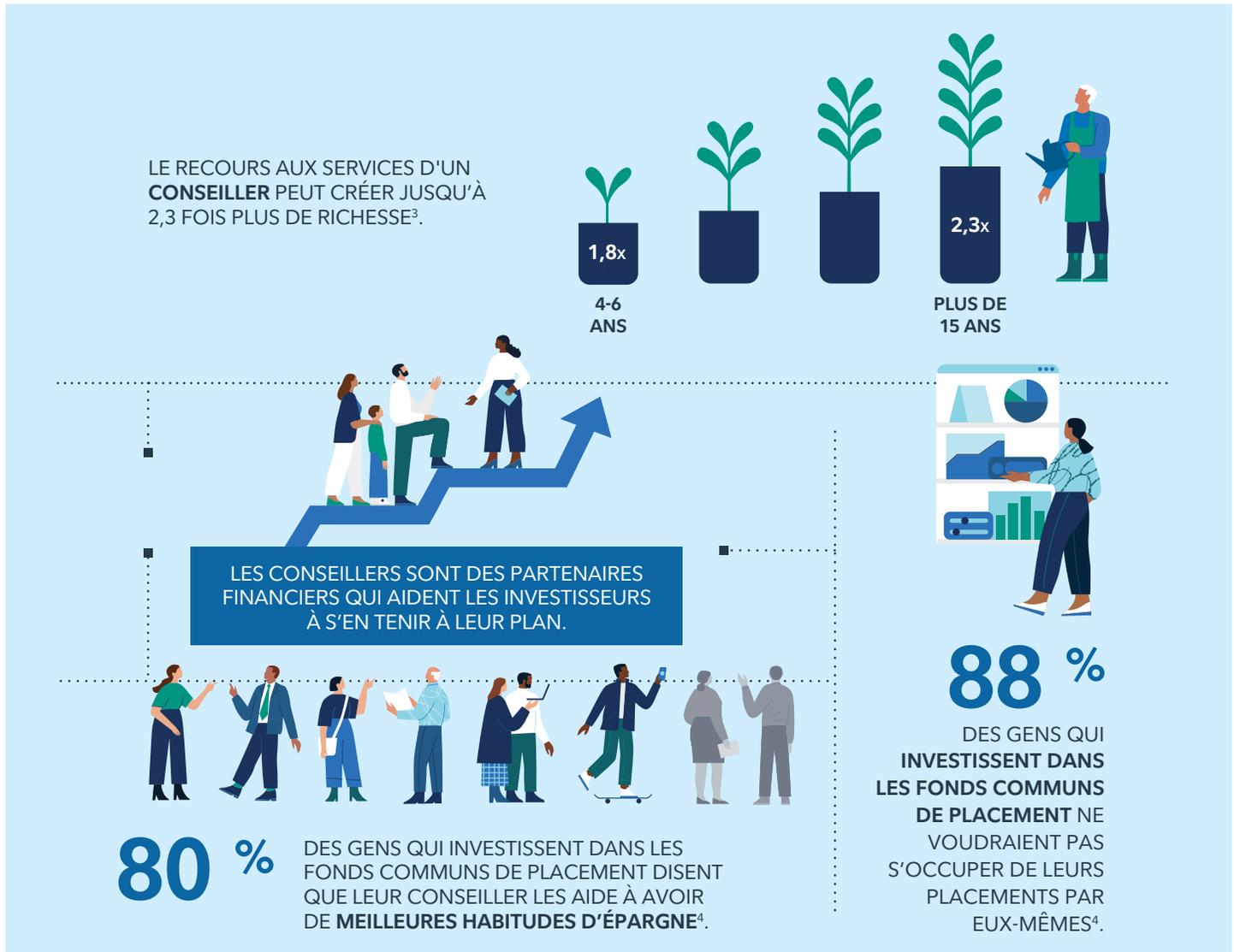
<sup>2</sup> Comprend d'autres frais d'exploitation et les taxes (TPS/TVH).

Chaque série comporte son propre RFG. Les frais sont calculés en pourcentage de l'actif net de chaque série du fonds et sont comptabilisés quotidiennement et versés mensuellement. Les frais de gestion et de conseils sont sujets aux taxes applicables, y compris la TVH. Dans certains cas, le RFG est un facteur qu'un investisseur devrait prendre en considération lorsqu'il envisage d'investir dans un fonds commun de placement. Il importe de déterminer à quel point les placements conviennent à votre situation et à votre profil de risque et si le fonds vous permettra d'atteindre vos objectifs financiers à long terme.

# Comprendre le ratio des frais de gestion

## De judicieux conseils, une idée de génie

Les recherches ont démontré que le recours aux services d'un conseiller en placements a une incidence très positive sur vos avoirs. Que ce soit pour être mieux préparé en vue de la retraite ou pour acquérir une discipline d'épargne, une bonne relation avec votre conseiller en placements peut vous aider grandement à atteindre vos objectifs financiers.



<sup>3</sup> *More on the Value of Financial Advisors*, par Claude Montmarquette et Alexandre Prud'Homme, CIRANO, 2020. Les ménages moyens qui retiennent les services d'un conseiller en placements pendant au moins 15 ans accumulent 2,3 fois plus d'actifs que les ménages moyens « comparables » n'ayant pas recours à un conseiller.

<sup>4</sup> Pollara Research, *Sondage auprès des investisseurs en fonds communs de placement et fonds négociés en bourse au Canada*, 2019.

Pour plus d'information, renseignez-vous auprès de votre conseiller ou visitez [fidelity.ca](https://www.fidelity.ca)



**Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges.** Veuillez lire le prospectus du fonds ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

© 2024 Fidelity Investments Canada s.r.l. Tous droits réservés. Fidelity Investments est une marque déposée de Fidelity Investments Canada s.r.l. Les marques de commerce de tierces parties appartiennent à leur propriétaire respectif. Utilisées avec permission.